Ecrit par Echo du Mardi le 21 juillet 2025

Bédarrides : une situation financière qui s'améliore mais...



La chambre régionale des comptes Provence-Alpes-Côte d'Azur vient de rendre public son rapport sur la gestion de la commune de Bédarrides. Si les finances de la ville aux sept rivières se sont améliorées, la Chambre recommande une plus grande vigilance dans le domaine de la transparence de la commande publique ainsi que dans la gestion de ses ressources humaines.

« La situation financière de la commune, dégradée en 2018, s'est améliorée grâce à une progression des recettes, notamment fiscales, et une meilleure maîtrise des dépenses de gestion, explique la Chambre régionale des comptes Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRC Paca) dans son dernier rapport d'observations définitives sur la gestion de la commune de Bédarrides, pour les exercices 2018 et suivants. Malgré un faible niveau d'investissement et une absence de recours à l'emprunt, elle ne réussit toutefois pas à dégager de ressources substantielles lui permettant d'investir davantage. La commune doit poursuivre ses efforts tout en ne négligeant pas la stabilisation d'un personnel qualifié et permanent et le

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 21 juillet 2025

renouvellement des équipements indispensables au maintien de services publics de qualité. »

Davantage de transparence
« Malgré une nette amélioration en 2024, la commune de Bédarrides doit faire preuve de plus de transparence dans son fonctionnement, tant vis-à-vis des élus que du citoyen, et de plus de rigueur notamment dans le suivi des subventions, poursuit la CRC Paca. La chambre a relevé plusieurs irrégularités qu'il appartient à la commune de corriger. Les plus importantes concernent la commande publique, de nombreux achats étant effectués en dehors des procédures prévues par le code de la commande publique et la commission d'appel d'offres souffrant de défauts dans sa composition et dans son fonctionnement. »

Vigilance en matière de RH
« Dans le domaine des ressources humaines, la commune doit notamment fiabiliser ses données et respecter les règles en matière de recrutement. Elle doit par ailleurs être attentive aux conditions de mise à disposition d'agents municipaux, un agent ayant été mis à disposition de manière irrégulière auprès d'une association sportive pendant plusieurs années. Cette situation, qui a cessé fin 2024, a entraîné un coût de plus de 180 000€ entre 2018 et 2023 qui aurait dû être remboursé à la commune par l'association. »

L.G.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !